

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 2 mars 2026
Date de publication : 12 mars 2026
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 8

Le 11 mars 2026

à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL- Pascale PION --
Myriam PETITHORY -Lysiane PY
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT- Olivier CARREY - formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	09
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés :

Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Affectation des résultats dégagés au Compte Financier Unique 2025.

Conformément aux dispositions prévues par l'instruction M57, il convient d'affecter les résultats dégagés au Compte Financier Unique 2025

Le résultat brut s'établit comme suit:

Le résultat brut s'établit comme suit:

Excédent de Fonctionnement	530 594.34
Excédent d'Investissement	481 498.46
Excédent global de clôture	1 012 092.80

Le Maire propose au Conseil Municipal de couvrir le solde des restes à réaliser arrêté à 927 700.00 € par le report de l'excédent constaté de la section d'investissement.

Ainsi, les résultats 2025 seront repris au budget primitif 2026 pour les montants suivants:

INVESTISSEMENT			
Recettes	001	résultat d'investissement reporté	481 498.46
Recettes	1068	Réserves	446 201.54
FONCTIONNEMENT			
Recettes	002	résultat de fonctionnement reporté	84 392.80
			total 1 012 092.80

Après délibérations, le Conseil Municipal approuve la proposition du Maire à l'unanimité des voix.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Dasle, le 11 mars 2026

le Maire,



Madame Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le 12 MARS 2026
ID : 025-212501969-20260311-DCM_2026_4-DE